

PUBLICATION LE 06 mai 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
Nouvelle République - Ed. Indre - version Resumee

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 08 37 63

SIRET 22360001600016

 **Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre de titulaires : 10 au maximum

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	PRESTATION REFERENT PARCOURS ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION
Référence	PA-2025-073
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Lieu principal de prestation	Place de la victoire et des alliés 36020 CHATEAUROUX
Durée	à compter du 01/07/25 Jusqu'au 31/12/28
Description	Accord-cadre à bons de commande multi attributaires passé de sa notification jusqu'au 31 décembre 2025 et reconductible 3 fois par année civile Accord-cadre sans montant minimum avec un montant maxi annuel fixé à 1 050 000 € HT Article 2123-1-3 du Code de la Commande Publique
Code CPV principal	85320000 - Services sociaux La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Options	Non
Reconductions	Oui

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non**Conditions de participation**

Autres exigences économiques ou financières : lettre de candidature accompagnement socio-professionnel : justificatifs de la capacité de l'organisme à mettre en oeuvre des dispositifs ou des programmes d'actions personnalisés visant l'accompagnement des publics présentant des difficultés d'accès à l'emploi

Chiffre d'affaires moyen annuel : imprimé DC2**Effectif moyen annuel** : moyens en personnels et techniques de l'organisme**Références sur des services spécifiés** : références de prestations similaires de moins de 3 ans datées et chiffrées**Marché réservé** : Non

Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 40 % : PRIX 60 % : VALEUR TECHNIQUE
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Documents	<ul style="list-style-type: none">• <u>Règlement de consultation</u>• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>
Offres	Remise des offres le 30/05/25 à 17h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 02/06/25 à 09h00
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
Renseignements complémentaires	<p>Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.</p> <p>Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) : DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56</p> <p>Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux. Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant. Groupement solidaire ou conjoint. Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.</p>
Marché périodique :	Oui Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 05 55 33 91 55 - Fax : 05 55 33 91 60 <u>greffe.ta-limoges@juradm.fr</u> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale. Envoi le 06/05/25 à la publication Publication aux supports de presse suivants : Nouvelle République - Ed. Indre